08 Juil 2024 -08:27

L'Institut fédéral des droits humains appelle à davantage de respect pour les défenseur·e·s des droits humains

L'Institut fédéral des droits humains (IFDH) publie aujourd'hui un rapport d'enquête sur les pressions subies par les organisations de défense des droits humains en Belgique. Il a interrogé plus de 150 organisations. L'enquête révèle que plus de la moitié des organisations interrogées subissent des menaces et intimidations. Près d'une sur cinq indique qu'elles éprouvent des difficultés à faire entendre leur voix dans les processus d'élaboration des politiques publiques. L'IFDH appelle à davantage de respect pour les défenseur·e·s des droits humains.

« Pouvoir défendre les droits humains est aussi un droit humain » déclare Martien Schotsmans, directrice de l'Institut fédéral des droits humains (IFDH). « Notre rapport d'enquête contient des recommandations adressées aux décideurs politiques, citoyens, médias et réseaux sociaux, ainsi qu'aux organisations de défense des droits humains elles-mêmes. L'objectif est de garantir un espace sûr pour les défenseur·e·s des droits humains. »

Organisations et personnel sous pression

Plus de la moitié des organisations interrogées (55 %) par l'IFDH ont indiqué avoir déjà été victimes au moins une fois d'une forme d'intimidation ou de menace, telle que des (menaces de) poursuites judiciaires ou des déclarations délibérément erronées dans les médias. Les organisations qui s'engagent pour les droits des migrants, des personnes LGBTQIA+ ou des personnes détenues, ainsi que celles qui luttent contre le racisme et pour le climat semblent être les principales cibles de ces pressions et menaces.

Près de la moitié des organisations interrogées (46 %) ont déclaré que des membres du personnel ont été la cible de menaces verbales en ligne à plusieurs reprises, principalement sur les réseaux sociaux. Ces menaces visent surtout la personne et particulièrement son genre, son orientation sexuelle ou son apparence.

« Nous constatons que de nombreuses organisations et leur personnel considèrent ces pressions et menaces comme faisant partie de leur réalité quotidienne, alors qu'ils devraient pouvoir travailler dans un environnement sûr » souligne Martien Schotsmans. « Nous leur recommandons notamment de dénoncer le harcèlement et la violence dont ils peuvent être victimes. Mais il faut aussi une plus grande sensibilisation à l'importance des droits humains et de ces organisations. »

Faire entendre sa voix

« Une démocratie saine et inclusive tient compte des différentes voix de la société, y compris de celle des défenseurs des droits humains » déclare Martien Schotsmans, directrice de l'IFDH. « Pourtant, de nombreuses organisations nous ont partagé leurs difficultés à peser sur le processus politique. »

Selon l'enquête, 17 % des organisations interrogées estiment qu'elles ne sont pas suffisamment entendues par les responsables politiques. L'IFDH recommande aux responsables politiques, à tous les niveaux, de veiller à garantir le dialogue entre les organisations de défense des droits humains et les instances publiques et que les voix critiques soient également entendues.

Une dizaine d'organisations de défense des droits humains font également état de difficultés à obtenir l'autorisation d'organiser une manifestation. Selon la commune, la procédure de demande d'autorisation peut durer de quelques jours à plusieurs semaines. L'IFDH met en garde contre le fait qu'une procédure trop longue pourrait constituer une entrave à la liberté de manifester. Selon le Comité des droits de l'homme des Nations unies, les manifestations doivent pouvoir réagir rapidement à l'actualité.

Martien Schotsmans conclut : « Avec cette enquête, l'IFDH souhaite contribuer à un environnement ouvert et sûr pour les défenseur·e·s des droits humains en Belgique, à l'abri des menaces et pressions, et nous nous engageons à suivre la situation de près. »

Lisez le rapport de recherche

Institut Fédéral pour la protection et la promotion des Droits Humains
Rue de Louvain 48
1000 Bruxelles
Belgique
https://www.firm-ifdh.be
info@firm-ifdh.be

Pierre Charlot
Communication
+32 479 88 64 62
pierre.charlot@firm-ifdh.be

Jolien Carnel
Collaboratrice Communication
+32 479 86 88 23
jcar@firm-ifdh.be

© 2024 - news.belgium.be